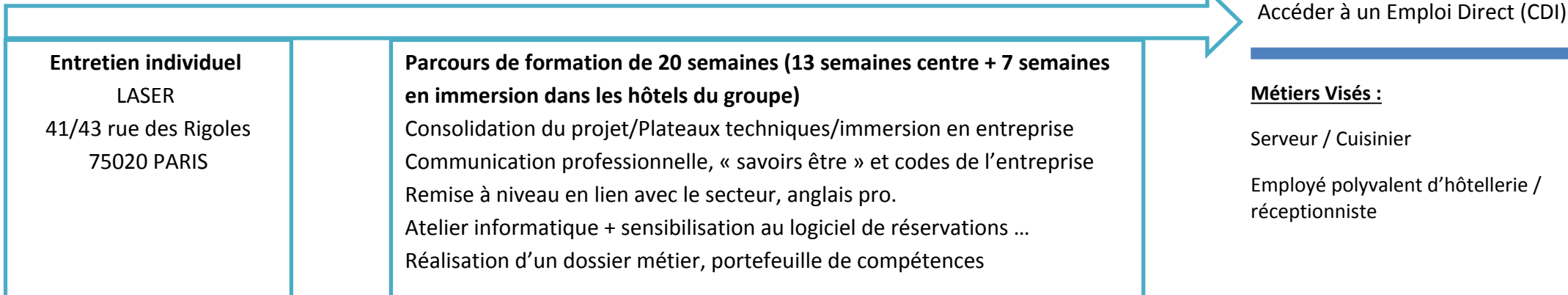


VOUS SOUHAITEZ VOUS ORIENTER VERS LES MÉTIERS DE L'HOTELLERIE / RESTAURATION

PARCOURS ENTREE DANS L'EMPLOI, DISPOSITIF DE LA RÉGION ILE DE FRANCE

PARCOURS SÉCURISÉ VERS LES MÉTIERS DE L'HOTELLERIE / RESTAURATION

24/02/2020 AU 31/07/2020



CONTACTER : Patrick JOACHIM
Mail : pjoachim@laserformation.org

06 77 50 05 97

Se présenter avec
un CV
correspondant à
son projet
professionnel

- ✓ **Présentation du Parcours sécurisé,**
- ✓ **Entretien individuel et validation de la candidature**

Conditions requises

Avoir un niveau 3 (**anciennement V**) ou infra
Être inscrit en Parcours Entrée dans l'Emploi et être inscrit à Pôle Emploi
Avoir un projet validé par une expérience professionnelle ou un stage
Souhaiter engager une formation en alternance, ou une formation qualifiante ou accéder à un emploi directement



Louvre Hotels
GROUP





Partie réservée aux orienteurs

L'**objectif** est de proposer un **Parcours Sécurisé vers les Métiers de l'Hôtellerie/restauration à des candidats(es) qui ont** préalablement **réalisé un stage professionnel** dans le **secteur** et qui sont capables de **justifier leur choix** de projet professionnel en alternance et d'**expliquer leur stage/plateau technique réalisé en amont du parcours.**

→ Critères à vérifier

- Jeune âgé de 16 à 25 ans ou bénéficiaire du RSA de niveau 3 (anciennement V) ou infra
- En capacité de suivre une formation de 35 h en tant que stagiaire de la formation professionnelle
- Situation administrative vérifiée au regard du statut de stagiaire de la formation professionnelle, inscrit au pôle emploi
- Le candidat (la candidate) formule les spécificités et les exigences du métier visé, est prêt(e) à faire évoluer ses habitudes personnelles pour adopter une posture professionnelle et s'adapter aux contraintes d'un métier, présentant de façon claire et argumentée son projet – réaliste et réalisable
- le projet est validé par une expérience professionnelle ou un stage (fournir le bilan final et les évaluations liées à la carte de compétences si un parcours antérieur a été fait en PPP ou PEE) ou un plateau technique

→ Identification des compétences pour compléter la validation du projet, à partir du référentiel régional d'insertion professionnelle « carte de compétences »

Axe 5 « construire son projet professionnel » - cercle 4 en cours « détermine la/les étape(s) de mise en œuvre de son projet professionnel » :

- Choisit en justifiant sa voie d'accès à l'emploi (via une formation en alternance);
- Rend compte oralement d'un engagement précis pour son projet (accès à un emploi, à une formation d'accès à la qualification ou qualifiante).

Axe 3 « s'identifier à un ou des métiers » - cercle 3 validé « se positionne dans le monde du travail et/ou de la formation en intégrant les contraintes et les réalités » :

- Adopte une posture d'apprentissage ;
- Respecte les attendus du poste pour un métier visé ;
- Formule les spécificités et les exigences du poste pour un métier visé.

Référent du(de la) candidat (e):

Structure orientant :

Nom et prénom du(de la) candidat (e) :

Date de l'orientation :